

HONORAIRES DE L'AGENCE DE LAVERNE CONSULTING

(à régler lors de la signature de l'acte définitif devant notaire) Taux de TVA : 20 %

RECHERCHE D'UN BIEN

1. Transaction directe auprès d'un particulier :

- Jusqu'à 75 000 Euros : Forfait de 7500 €
- De 75-150 K€ : 10 % TTC (8.33 % HT).
- De 150-250 K€ : 9 % TTC (7.50 % HT).
- De 250- 350 K€ : 8% TTC (6.66 % HT).
- De 350-500 K€ : 7% TTC (5.83 % HT).
- De 500-800 K€ : 6% TTC (5.00 % HT).
- De 800 K€-1M€ : 5% TTC (4.16 % HT).
- De 1M€-1.5 M€ : 4.5 % TTC (3.75 % HT).
- De 1.5M€-2M€ : 4% TTC (3.33% HT).
- De 2M€-2.5M€ : 3.5 % TTC (2.91% HT).
- De 2.5M€-3M€ : 3% (2.51% HT).
- > 3 M€ : sur devis
-

2. Achat par l'intermédiaire d'un professionnel de l'immobilier (agent,notaire,etc):

- Honoraires De Laverne Consulting réduits de 50%, à ajouter au montant des honoraires demandés par le professionnel intermédiaire.